

INFO TEMIS

MAI 2025

www.temiscaming.net



MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Une priorité de la Ville, comme vous le savez maintenant, est de développer davantage le communautarisme. Nous avons souligné cette intention en nommant notre nouvelle directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

La première chose qui vient en tête lorsqu'on parle de volet communautaire, ce sont les activités que la Ville organise et continuera d'organiser. Nous pouvons déjà nous considérer choyés par cette équipe qui démontre fréquemment son savoir-faire, non seulement pour organiser, mais aussi pour engager les citoyens à participer. Parfois, il faut faire un petit effort pour participer, se déconnecter des applis et sortir de chez soi. Mais ce sont justement ces petits efforts — choisir de se rassembler autour des sports, de l'art ou d'activités publiques — qui permettront à ces initiatives de perdurer, pour le bien-être de notre communauté.

Il y a deux autres champs d'intérêt que nous voulons accentuer à l'avenir à la Ville, lorsqu'il est question de communautarisme :

- La participation citoyenne
- Le vivre-ensemble

La participation citoyenne s'exprime par le bénévolat, la participation aux événements, l'implication dans divers organismes et l'intérêt porté à l'administration de notre Ville.

Nous pouvons nous considérer chanceux de pouvoir compter sur de nombreux organismes et sur les bénévoles ou employés qui œuvrent à améliorer notre milieu de vie. Mentionnons d'ailleurs les 36 ans de TVCTK qui transmet l'information locale — tout un accomplissement et un bel exemple de ce qui contribue à créer un milieu où il fait bon vivre. Un autre exemple remarquable : le Marché de Témiscaming, au parc Philippe Barette, une initiative purement citoyenne qui entame sa deuxième année avec une offre bonifiée. Merci à vous pour ce bel exemple d'activité répondant à deux de nos priorités : le développement économique et le communautarisme.

En ce qui concerne le vivre-ensemble, il est question de nos responsabilités citoyennes : entretenir notre demeure et notre voisinage, limiter les nuisances, faire preuve de respect dans nos échanges, être avenants et altruistes. Chez les jeunes, cela peut aussi concerner la délinquance et les méfaits causant des dommages au mobilier urbain ou aux biens des citoyens.

Au cours des trois dernières années, un comité jeunesse a été mis sur pied pour cibler cette problématique. Composé de la Maison des jeunes, de travailleurs sociaux, de policiers, de travailleurs de rue et d'un représentant de la Ville, ce comité a rencontré les jeunes, mené des discussions et élaboré un plan d'action avec eux. Des initiatives comme le projet de graffiti sur les conduites forcées, l'amélioration du skatepark et l'ajout de caméras pour renforcer le sentiment de sécurité chez les plus jeunes ont été réalisées. Et ce n'est qu'un aperçu. Aux dernières nouvelles, ces efforts auraient permis une réduction des signalements de 60 %. Merci à tous.

Comme vous le constatez, la Ville entend jouer un rôle plus actif en matière de vivre-ensemble. Récemment, elle a mis à exécution les articles de la loi révisée sur les chiens dangereux afin de faire cesser certains comportements à risque pour la population. Toujours récemment, en collaboration avec la Sûreté du Québec, la Ville a mis à jour son règlement sur les nuisances permettant dorénavant l'émission de constats d'infraction dans certaines situations.

L'objectif reste toujours le même : assurer la sécurité et la quiétude de nos citoyens et maintenir un milieu de vie où il fait bon vivre.

Enfin, nous voulons aussi mettre l'accent sur l'importance de l'intérêt citoyen pour l'administration municipale. Nous travaillons à améliorer la communication, à offrir plus de transparence et à fournir davantage d'information à nos citoyens — pensons notamment aux nombreuses communications et documents explicatifs concernant la taxation et les évaluations municipales.

En retour, nous espérons que cela aidera nos citoyens à mieux comprendre les processus municipaux et législatifs et à continuer de s'adresser à nous dans le respect, avec un esprit collaboratif et constructif. Car accepter de siéger à un conseil municipal, c'est aussi faire preuve de participation citoyenne, pour que nous — et nos pairs — puissions évoluer dans un milieu prospère, où il fait bon vivre.

Avec toute ma reconnaissance,

Alain Gauthier

Maire de Témiscaming

VILLE DE TÉMISCAMING

Téléphone : 819 627-3273

Courriel : ville.temiscaming@temiscaming.net



**ENGLISH
VERSION ONLINE**



RUE DU COUVENT : DES TRAVAUX MAJEURS BIEN MAÎTRISÉS

En 2024, la Ville de Témiscaming a réalisé des travaux d'infrastructures sur environ 150 mètres de la rue du Couvent. Le projet comprenait :

- le remplacement complet des conduites d'eau potable, d'égouts sanitaires et pluviaux ;
- la réfection de la chaussée, du pavage, des trottoirs et des bordures.

UNE GESTION EXEMPLAIRE DES COÛTS

- Le financement initialement prévu pour le projet était de 1 089 631 \$.
- L'entrepreneur général avait soumis une offre de 1 093 725.50 \$.
- Grâce à la rigueur et à la vigilance de notre équipe municipale, les travaux ont été réalisés pour 1 042 084.59 \$.

Il est rare qu'un projet de cette ampleur coûte moins que prévu. Cela démontre à quel point notre équipe a travaillé fort pour suivre les dépenses de près, éviter les dépassements et gérer chaque dollar de façon responsable.

En incluant tous les frais connexes, le total des dépenses s'élève à 1 186 314,23 \$.

FINANCEMENT RESPONSABLE

La Ville a obtenu une subvention de 397 149 \$ (programme Primeau) en mars 2025. Le montant net à financer est donc de 789 165,23 \$, couvert par un emprunt de 806 000 \$ réalisé en avril 2025.

UN INVESTISSEMENT POUR L'AVENIR

Ce projet témoigne d'une gestion municipale rigoureuse : infrastructures modernisées, aide financière obtenue et dépenses bien contrôlées. Merci à toutes les personnes impliquées et félicitations à notre équipe pour son excellent travail.



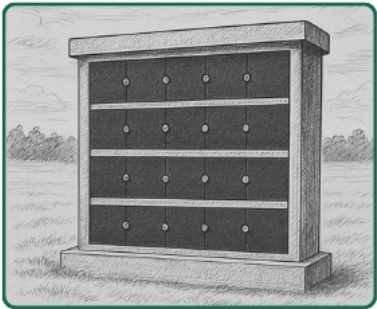
BRÛLAGE D'HERBE ET FEU À CIEL OUVERT

SAVIEZ-VOUS QU'IL EST OBLIGATOIRE D'OBTENIR UN PERMIS POUR FAIRE DU BRÛLAGE DE BRANCHES, DE FEUILLES OU D'AUTRES RÉSIDUS NATURELS SUR VOTRE TERRAIN?

Chaque année, 80 % des feux de forêt sont causés par des humains. En moyenne, 75 de ces feux débutent à la suite de brûlages mal contrôlés. Il suffit d'un seul geste imprudent pour qu'un feu devienne incontrôlable. En étant prudent, on peut éviter plus de 350 feux chaque année.

Le règlement municipal n° 710 exige un permis pour tout brûlage d'herbe ou feu à ciel ouvert. Tous les détails se trouvent sous l'onglet « **RÈGLEMENT RELATIF À LA PRÉVENTION INCENDIE** » dans la section Sécurité incendie sur le site web de la Ville.

Au cours de la première semaine de mai, le Service Incendie de Témiscaming est déjà intervenu à deux reprises pour des feux de broussailles causés par des activités humaines. Soyez vigilant : respectez la réglementation, vos voisins... et la forêt.



NOUVEAUTÉ AU CIMETIÈRE

La Ville de Témiscaming est heureuse d'annoncer l'installation de son premier columbarium au cimetière municipal au cours de l'été 2025.

Face à un besoin croissant exprimé par nos citoyens, ce nouveau service offrira une option de sépulture respectueuse, adaptée aux réalités d'aujourd'hui, tout en optimisant l'utilisation des espaces disponibles.

Pour plus d'informations, veuillez nous appeler au **819 627-3273, poste 104** ou par courriel au **administration@temiscaming.net**

NOUVELLE RESSOURCE EN URBANISME

Nous sommes heureux de vous annoncer que Mme Cécilia N'Dri s'est jointe à l'équipe de la Ville à titre de **Directrice de l'urbanisme et inspectrice municipale**. Elle est désormais votre personne-ressource pour toutes questions ou demandes relatives à l'urbanisme.

DEMANDES DE PERMIS ET CERTIFICATS

Nous vous informons que vous devez désormais prévoir un délai de traitement pour vos demandes de permis et de certificats en urbanisme. De plus, vous devez être en possession de votre permis ou certificat avant de commencer vos travaux. Vous êtes donc invités à contacter la Directrice de l'urbanisme et inspectrice municipale pour en faire la demande, bien avant de débiter ces travaux.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU DES DEMANDES LIÉES À L'URBANISME?

Pour rencontrer Mme Cécilia N'Dri, assurez-vous de sa disponibilité en prenant rendez-vous. À cette fin, ou pour toute autre demande en urbanisme, veuillez la contacter par téléphone au **819 627-3273, poste 106** ou encore par courriel au **dir.urbetemiscaming.net**.

LA VILLE DE TÉMISCAMING S'ENGAGE POUR UN AVENIR PLUS VERT

La Ville est fière d'être partenaire du programme GoRecycle qui permet de recycler de façon responsable les appareils réfrigérants comme les frigos, congélateurs et climatiseurs.

Grâce à votre participation, 10 728 kg de matières ont été récupérées et 115 tonnes de GES évitées.

Ensemble, continuons à protéger l'environnement : apportez vos vieux appareils à l'écocentre ou lors des collectes spéciales. Merci de faire votre part!

Ville de Témiscaming

Partenaire municipal

10 728 kg
de matières récupérées

115 tonnes
de GES évitées

Merci d'avoir contribué à la récupération responsable d'appareils réfrigérants et de climatisation domestiques en tant que partenaire municipal du programme GoRecycle.

Julie Fortin-Lapointe

GO
RECYCLE
2025

ENGAGEMENT

ALERTES MUNICIPALES

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT !

temiscaming.net • 819 627-3273

RESTEZ INFORMÉ EN TOUT TEMPS!

Inscrivez-vous aux **Alertes municipales** pour recevoir directement sur votre téléphone ou par courriel les avis importants de votre Ville. Aucune publicité, aucune sollicitation – seulement des informations essentielles pour votre sécurité et votre quotidien!

www.temiscaming.alertesmunicipales.com